

« Planifier de façon coordonnée les installations sportives d'importance régionale »

Sur mandat du Canton, les communes du Seeland planifient de développer leurs offres sportives. Raynald Richard, maire de Monsmier, espère que le Plan directeur régional des installations sportives donnera un nouvel élan à un équipement en infrastructures sportives adaptées à toute la région.

Faut-il un Plan directeur régional des installations sportives ?

Selon la Loi cantonale sur l'encouragement du sport, les régions doivent coordonner l'offre et le développement de leurs installations sportives. Avec le Plan directeur, nous souhaitons améliorer la coordination en ce sens pour celles d'importance régionale. Il y a un manque de coordination entre les communes et le Canton. Une meilleure coordination doit aider à identifier et éliminer les lacunes de l'offre.

Que contient le Plan directeur ?

D'abord, il crée un aperçu des installations existantes et identifie celles d'importance régionale. Nous examinons ensuite les lacunes de l'offre et les futurs besoins. De plus, nous voulons déterminer à quels endroits il est pertinent de développer les installations sportives, afin que toute la région en bénéficie autant que possible. Il faut aussi fixer des priorités pour des raisons de financement.

Qu'apporte une meilleure coordination aux communes ?

Par exemple, les synergies dans la construction, l'exploitation et le financement des installations

sportives pourraient être identifiées et exploitées. Les installations sportives d'importance régionale, telles que les piscines ou les salles de sport sont coûteuses et doivent être bien utilisées. Il est aussi important qu'elles soient facilement accessibles, surtout par les transports publics.

«Exploiter des synergies» signifie que plus de communes pourraient construire et exploiter des installations ensemble ?

Personnellement, je peux bien l'imaginer. Ici, à Monsmier et dans l'ouest du Seeland, par exemple, il manque une piscine couverte ou chauffée pour les cours obligatoires de natation dans les écoles. Un projet avec Chiètres n'a malheureusement pas abouti. Le Plan directeur pourrait donner de l'élan pour rechercher à nouveau des solutions conjointes, car le Plan directeur vise également à promouvoir la coordination intercantonale.

Existe-t-il des lacunes dans l'offre, surtout dans les zones rurales éloignées des centres urbains ?

La banque de données www.sportstaetten.ch montre les



Raynald Richard, maire de Monsmier et président de la Conférence « Aménagement du territoire et paysages » du réseau des communes seeland.biel/bienne.

différences entre les communes. L'analyse montrera où il y a un réel besoin d'agir.

Le remaniement du Plan directeur est en cours. Qui peut avoir son mot à dire ?

Nous sommes soutenus dans ce projet par un bureau d'étude externe. Un sondage auprès des communes et associations sera mené comme base pour l'inventaire et l'évaluation des besoins dès 2027. Les communes peuvent également participer à des séances d'information et à un groupe d'accompagnement. La population pourra s'exprimer lors de la procédure de participation prévue. L'achèvement des travaux est agencé pour mi-2029.

www.seeland-biel-bienne.ch